

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

27 octobre 2020

Comprendre les offres publiques d'acquisition : OPA, OPE, etc.

Une offre publique d'acquisition est une procédure boursière qui permet de prendre le contrôle d'une société cotée en bourse ou de renforcer une participation dans une société cotée déjà contrôlée.

 Télécharger le contenu

En savoir plus

↳ Epargnants : que fait l'AMF pour vous ?

Mots clés

BIEN INVESTIR

INFORMATION ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

[GUIDE ÉPARGNANT](#) [ACTIONS](#)

24 septembre 2019

Pourquoi et comment
investir en direct en
actions cotées?

[ARTICLE](#) [ACTIONS](#)

19 octobre 2018

Actionnaire individuel :
à quoi devez-vous faire
attention ?

[GUIDE ÉPARGNANT](#) [ACTIONS](#)

27 novembre 2017

Comment s'informer
sur les sociétés cotées
en bourse ?



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02